



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0
Téléphone : 819 221-2839 - Télécopieur : 819 221-4039
Courriel : info@st-elie-de-caxton.ca - Site Web : www.st-elie-de-caxton.ca

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 6 avril 2021 à 20h00 au centre communautaire situé au 50, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, sous la présidence de monsieur Robert Gauthier, maire.

PRÉSENCES : Mesdames Lucie Hamelin, Claudette Caron, Christina Béland, Gina Lemire et Francine Buisson et Monsieur Thierry Archambault Laliberté

ÉGALEMENT PRÉSENT : M. Benoît Gauthier, Directeur général et secrétaire trésorier

DEMANDE DE CERTIFICATION COMMUNAUTÉ BLEUE

ATTENDU que le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies a adopté le 23 septembre 2011 une résolution sur le droit à l'eau potable et aux services d'assainissement, qui demande aux gouvernements d'agir concrètement en se dotant de plans d'action, en mettant en place des mécanismes de surveillance et de reddition de comptes et en assurant l'accès à des services abordables à toute leur population ;

ATTENDU que le Syndicat canadien de la fonction publique et le Conseil des Canadiens ont demandé aux municipalités canadiennes de les aider à convaincre le gouvernement fédéral de protéger le droit à l'eau et aux services d'assainissement ;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton exploite et entretient un réseau de distribution d'eau réglementé qui répond à certaines des exigences mondiales parmi les plus rigoureuses en matière de qualité de l'eau ;

ATTENDU que la santé publique dépend d'un accès équitable à des approvisionnements en eau propre ;

ATTENDU que la reconnaissance du droit à l'eau et aux services d'assainissement est l'une des trois étapes requises pour que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton puisse obtenir le titre de "communauté bleue" ;

RÉSOLUTION 2021-04-079

Sur proposition de monsieur Thierry Archambault Laliberté appuyé par madame Francine Buisson
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton joigne le réseau des communautés bleues.

QUE la Municipalité reconnaisse l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement comme un droit de la personne.

QUE la Municipalité fasse la promotion d'une infrastructure de l'eau exploitée par le secteur public.

QUE la Municipalité s'oppose à la privatisation, sous toutes ses formes, des infrastructures et des services d'eau et d'eaux usées, y compris par le biais de PPP ou de contrats de service de courte durée, et s'engage à maintenir le financement, la propriété, l'exploitation et la gestion publics de ces services ;

QUE la Municipalité s'engage à cesser la vente d'eau embouteillée dans les établissements publics qui sont sa propriété et lors d'événements publics qu'elle organise.

Adoptée

Copie certifiée conforme
Ce 7 avril 2021



Benoît Gauthier
Directeur général et secrétaire trésorier